

ROYAUME DU MAROC



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

**DIRECTION REGIONALE DE RABAT
SALE ZEMMOUR ZAER**

**RAPPORT ANNUEL SUR L'INDICE DES PRIX
A LA CONSOMMATION DE L'ANNEE 2014**

(BASE 100 : 2006)

VILLE DE RABAT

2015

ROYAUME DU MAROC



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

**DIRECTION REGIONALE DE RABAT
SALE ZEMMOUR ZAER**

**RAPPORT ANNUEL SUR L'INDICE DES PRIX
A LA CONSOMMATION DE L'ANNEE 2014
(BASE 100 : 2006)
VILLE DE RABAT**

2015

SOMMAIRE

Préambule.....	7
Introduction.....	9
I. Définition et objectifs de l'IPC.....	10
I.1. Définition.....	10
I.2. Objectifs.....	10
II. Aspects méthodologiques de l'IPC.....	10
II.1. Population de référence.....	10
II.2. Panier de l'indice.....	11
II.3. Champ géographique.....	11
II.4. Coefficients de pondération.....	11
II.5. Nomenclature.....	12
II.6. Périodicité de l'enquête.....	14
II.7. Cas du loyer.....	14
III. Formule de calcul.....	16
IV. Relevé des prix au niveau de la région de R-S-Z-Z.....	16
IV.1. Zones d'observation.....	16
IV.2. Points de vente.....	17
V. Evolution de l'IPC durant l'année 2014.....	18
V.1. Evolution mensuelle de l'indice.....	18
V.2. Ecart mensuel de l'IPC entre Rabat et le Maroc.....	18
V.3. Evolution annuelle de l'indice.....	19
VI. Evolution de l'IPC durant la période 2006-2014.....	23
VI.1. Inflation moyenne durant la période 2006 et 2014.....	23
VI.2. Ecart de l'inflation durant la période 2006 et 2014.....	24
VII. Positionnement de la ville de Rabat selon l'IPC.....	26
VII.1. Position des villes par rapport au National 2012-2014.....	26
VII.2. Position de Rabat par rapport aux autres villes 2012-2014.....	27
VII.3. Rythme de l'inflation de Rabat par rapport à l'inflation nationale 2012-2013.....	28

VII.4. Position de la ville de Rabat par rapport au Maroc 2006-2014.....	30
VII.5. Position de la ville de Rabat par rapport aux autres villes 2006- 2014.....	31
VII.6. Ecart par rapport au National 2006- 2014.....	31
Conclusion.....	33
ANNEXES.....	34
Tableau 1: Evolution de l'IPC par division de produits au niveau de Rabat et la Nation (Période 2007-2014).....	36
Tableau 2: Evolution des variations de l'IPC par division de produits au niveau de Rabat et la Nation (Période 2007-2014).....	37
Tableau 3 : Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014).....	38
Tableau 3 : Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014) (suite).....	39
Tableau 3 : Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014) (suite).....	
Tableau 3 : Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014) (suite).....	
Tableau 3 : Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014) (suite).....	43
Tableau 4 : Indice annuel par villes période 2006-2014.....	44

Préambule

Dans le cadre de ses attributions, le Haut-Commissariat au Plan réalise régulièrement des enquêtes et des Recensements dont les résultats sont diffusés auprès du grand public. La Direction Régionale composante intégrante du HCP jouerait le même rôle au niveau local. La mise à niveau du Système d'Information Régional et Local et les apports de la nouvelle constitution stipulent l'accès à l'information (cette information qui n'est plus un luxe ou restreinte à une catégorie sans une autre). L'accès à l'information est devenu un droit pour tous. Ces mutations ont déclenché la réflexion sur la valorisation des résultats des enquêtes réalisées par le HCP au niveau régional en publiant des rapports périodiques pour répondre à une demande de plus en plus accrue de l'information statistique.

Aussi, la conjoncture actuelle marquée par la mise en place d'une régionalisation avancée, interpelle tous les acteurs de développement et particulièrement les producteurs et les utilisateurs de l'information statistique.

C'est dans ce cadre que la Direction Régionale réalise de façon régulière, des monographies, des études et des rapports concernant les différents aspects de la vie économique et social au niveau de la région en exploitant, soit les statistiques sous produites des activités administratives, soit les résultats des enquêtes statistiques réalisées sur les prix, l'emploi et autres thèmes.

Ce rapport est le fruit d'un travail collectif qui s'inscrit dans le cadre d'une chaîne de publications thématiques que la Direction Régionale à Rabat compte réaliser et publier.

Introduction

La finalité des indices des prix consiste en général à mesurer d'une façon globale la variation des prix à un stade donné de commercialisation. Grâce à cette propriété, ils permettent de suivre la conjoncture économique, de faire des comparaisons dans le temps et dans l'espace et d'évaluer le pouvoir d'achat du consommateur.

De par ses missions, le Haut Commissariat au Plan (HCP) réalise une enquête permanente sur les prix à la consommation dont les données servent de base pour le calcul mensuel de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). Cet indice permet de mesurer, entre deux périodes, la variation du niveau général des prix des biens et des services acquis par la population de référence à des fins de consommation.

Dans le présent rapport, nous rappelons d'abord les principales caractéristiques de l'indice des prix à la Consommation (IPC) : définition, aspects méthodologiques, formule de calcul, zones d'observation et points de vente ; ensuite on va aborder les principaux résultats relatifs à cet indice et son évolution au niveau de la ville de Rabat par rapport au Maroc et par rapport aux autres villes du Royaume durant l'année 2014.

I. Définition et objectifs de l'IPC

I.1. Définition

L'Indice des Prix à la Consommation est un indicateur social et économique couramment utilisé pour mesurer les variations dans le temps et dans l'espace du niveau général des prix des biens et services acquis ou utilisés par les ménages pour la consommation. C'est une mesure synthétique des évolutions des prix de détail.

II.2. Objectifs

L'Indice des Prix à la Consommation sert à des fins très diverses, telles que :

- ✚ mesurer la variation relative entre deux périodes des prix de détail ;
- ✚ fournir une mesure moyenne de l'inflation de l'ensemble de l'économie ;
- ✚ élaborer et évaluer la politique monétaire et fiscale, ainsi que les politiques commerciales et le taux de change ;
- ✚ analyser la conjoncture économique et actualiser les différentes séries et agrégats économiques.

II. Aspects méthodologiques de l'IPC

II.1. Population de référence

La population de l'indice est constituée de l'ensemble de la population urbaine.

II.2. Panier de l'indice

La composition du panier de référence est basée sur un choix raisonné à partir des données détaillées de l'Enquête Nationale de Consommation et des Dépenses des ménages de 2001. Ce panier contient 478 produits et 1067 variétés représentant la majorité des produits consommés par la population urbaine. Ces produits sont classés en 12 divisions et 41 groupes.

II.3. Champ géographique

L'enquête mensuelle sur les prix de détail se déroule dans 17 villes représentant les 16 régions du Royaume à savoir : Agadir, Casablanca, Fès, Kenitra, Marrakech, Oujda, Rabat, Tétouan, Meknès, Tanger , Laâyoune, Al Hoceima, Settat, Béni Mellal, Safi, Guelmim et Dakhla. Le choix de ces villes a été basé sur plusieurs critères dont notamment :

-  La représentativité régionale ;
-  L'importance de la ville

II.4. Coefficients de pondération

Les coefficients de pondération relatifs aux 12 divisions de l'IPC représentent la structure des dépenses de consommation des ménages urbains pour chaque région. Ils sont calculés sur la base des données de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages de 2001 et actualisés par les données provenant de l'Enquête sur les Revenus et les Niveaux de Vie des Ménages de 2007.

Les coefficients de la ville de Rabat et du National sont présentés comme suit :

Tableau a : Les coefficients de pondération de l'IPC par division de produits (en%): Rabat et Maroc

Division des produits	Région	Maroc
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	38.704	41,456
02.Boissons alcoolisées et tabacs		
03.Articles d'habillement et chaussures	3,726	3,941
04. Logement, eau, électricité et autres combustibles	15,388	14,822
05. Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5,190	4,877
06.Santé	4,647	5,524
07.Transport	10,873	11 ,365
08.communication	4,521	3,527
09.Loisirs et culture	2,435	2,198
10.Enseignement	5,058	3,895
11.Restaurants et hôtels	3,389	2,885
12.Biens et services divers	6,069	5,510

Source : Direction de la statistique

II.5. Nomenclature

Les biens et services entrants dans le panier de l'indice sont classés dans des catégories similaires selon un système de classification hiérarchique : Divisions/Groupes/Classes/Sections/Produits/Variétés. Cette classification est compatible avec la version la plus récente de la nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP: Classification of Individual Consumption to Prurpose) adoptée par la Commission de Statistique des Nations Unies. Cette nomenclature est structurée en 12 divisions, 41 groupes, 88 classes et 112 sections comme suit :

Tableau b : Nomenclature des biens et services par divisions et groupes⁽¹⁾

01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	01.1 Produits alimentaires 01.2 Boissons non alcoolisées
02. Boissons alcoolisées ,tabac et stupéfiants	02.1 Boissons alcoolisées 02.2 Tabac
03. Articles d'habillement et chaussures	03.1 Articles d'habillement 03.2 Chaussures
04. Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	04.1. Loyers effectifs 04.3. Entretien et réparation des logements 04.4. Alimentation en eau et services divers lies au logement 04.5. Electricité, gaz et autres combustibles
05. Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	05.1. Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol 05.2. Articles de ménage en textiles 05.3. Appareils ménagers 05.4. Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage 05.5. Outillage et autre matériel pour la maison et le jardin 05.6. Biens et services lies a l'entretien courant du foyer
06. Santé	06.1. Produits, appareils et matériels médicaux 06.2. Services ambulatoires 06.3. Services hospitaliers
07. Transports	07.1. Achat de véhicules 07.2. Dépenses d'utilisation des véhicules 07.3. Services de transport
08. Communications	08.1. Services postaux 08.2. Matériel de téléphonie et de télécopie 08.3. Services de téléphonie et de télécopie
09. Loisirs et culture	09.1. Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information 09.3. Autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et animaux de compagnie 09.4. Services récréatifs et culturels 09.5. Journaux, livres et articles de papeterie 09.6. forfaits touristiques
10. Enseignement	10.1. Enseignement préélémentaire et primaire 10.2. Enseignement secondaire 10.3. Enseignement postsecondaire non supérieur 10.4. Enseignement supérieur 10.5. Enseignement non défini par niveau
11. Restaurants et hôtels	11.1. Services de restauration 11.2. Services d'hébergement
12. Biens et services divers	12.1. Soins corporels 12.3. Effets personnels non classes ailleurs 12.5. Assurance 12.7. Autres services

⁽¹⁾ Tableau 3 en annexe donne le détail de la nomenclature par classes de produits.

II.6. Périodicité de l'enquête

Chaque mois l'enquête des prix se déroule par le biais d'interviews directs auprès des points de vente selon un programme établi à l'avance et à des moments bien précis de la journée tout en respectant la description exacte de la variété du produit à observer.

Ainsi la périodicité d'observation des produits varie selon la nature des produits en question et selon leur importance dans les habitudes de consommation de la population. A cet effet, on distingue trois types d'observations :

- + Observations hebdomadaires concernent les produits alimentaires frais,
- + Observations mensuelles concernent : les produits alimentaires non frais, les boissons alcoolisées, les articles d'habillement et chaussures, logement, gaz, eau et électricité, les meubles et articles de ménages, la santé, le transport, la communication, loisirs et culture, l'enseignement, les restaurants et hôtels, les biens et services divers ,
- + Observations relatives au loyer.

II.7. Cas du loyer

Le loyer est un groupe qui fait partie de la division Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles. La taille de l'échantillon du loyer de l'indice est de 589 locataires au niveau de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer soit 12% de l'échantillon national. Cet échantillon a été réparti en six sous-échantillons constitués selon 12 strates définies comme suit :

- S1 : Appartement de 2 pièces ;
- S2 : Appartement de 3 pièces ;
- S3 : Appartement de 4 pièces ;
- S4 : Maison marocaine moderne d'une pièce ;
- S5 : Maison marocaine moderne de 2 pièces ;

- S6 : Maison marocaine moderne de 3 pièces ;
- S7 : Maison marocaine moderne de 4 pièces ;
- S8 : Maison marocaine traditionnelle d'une pièce ;
- S9 : Maison marocaine traditionnelle de 2 pièces ;
- S10 : Maison marocaine traditionnelle de 3 pièces ;
- S11 : Maison marocaine traditionnelle de 4 pièces ;
- S12 : Villa.

L'observation des prix du loyer effectivement payés par les locataires se déroule mensuellement à l'aide d'une interview directe des ménages au niveau de la ville de Rabat et la ville de Salé, en alternance semestrielle (en raison d'un lot par mois), auprès des six lots contenant chacun environ 98 logements. La répartition des six sous-échantillons par strate est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau c : Répartition des sous-échantillons enquêtés selon les strates

Strate	Lot1	Lot2	Lot3	Lot4	Lot5	Lot6	Total
	Jan-Juillet	Fév-Août	Mars-Sept	Avril-Oct	Mai-Nov	Juin-Déc	
1	7	7	8	7	7	8	44
2	11	11	10	11	10	10	63
3	3	3	3	4	4	2	19
4	16	18	18	18	17	18	105
5	30	28	29	29	28	30	174
6	18	19	18	17	19	18	109
7	4	4	3	4	4	2	21
8	3	3	3	3	3	2	17
9	2	3	3	4	3	3	18
10	1	1	2	4	3	3	14
11	1	1	1	0	0	0	3
12	1	0	0	0	0	1	2
Total	97	98	98	101	98	97	589

III. Formule de calcul

Le calcul de l'IPC se base sur le rapport entre les prix courants observés périodiquement et les prix de base définis à partir des observations effectuées au cours de l'année de base 2006.

Par convention, on affecte à l'indice de l'année de base la valeur 100 alors que les indices courants sont rapportés à cette valeur de référence pour avoir l'évolution des prix entre les deux périodes.

La formule appliquée pour le calcul de l'indice est celle de « Laspeyres en chaîne ». Cette formule offre la possibilité d'actualiser le panier des produits et les coefficients de pondération. Elle permet aussi de résoudre le problème induit par les produits saisonniers.

Les indices sont calculés mensuellement au niveau de chaque ville à tous les niveaux de la nomenclature. L'indice national est calculé sur la base des données collectées au niveau des 17 villes.

IV. Relevé des prix au niveau de la région de R-S-Z-Z

IV.1. Zones d'observation

Sur la base de la dispersion des concentrations des points de vente, de l'hétérogénéité des quartiers, de la nature des biens et services commercialisés et du type d'activité commerciale, la ville de Rabat a été répartie en 3 zones et la ville de Salé a été considérée comme une seule zone. En plus d'une 5^{ème} zone relative aux grandes surfaces. Les cinq zones peuvent être présentées comme suit :

Zone 1 : Regroupe l'ancienne Médina (Bab el Had), les quartiers de l'Océan, Diour Ejamaa, Centre ville et Hassan ;

Zone 2 : Regroupe les quartiers d'Akkari, Agdal et Yacoub El Mansour ;

Zone3 : Regroupe les quartiers de Youssoufia, Takaddoum et Hay Riyad;

Zone 4 : Regroupe l'ancienne médina et les alentours de la ville de Salé ;

Zone 5 : Centre commercial Marjane Hay Riyad.

IV.2. Points de vente

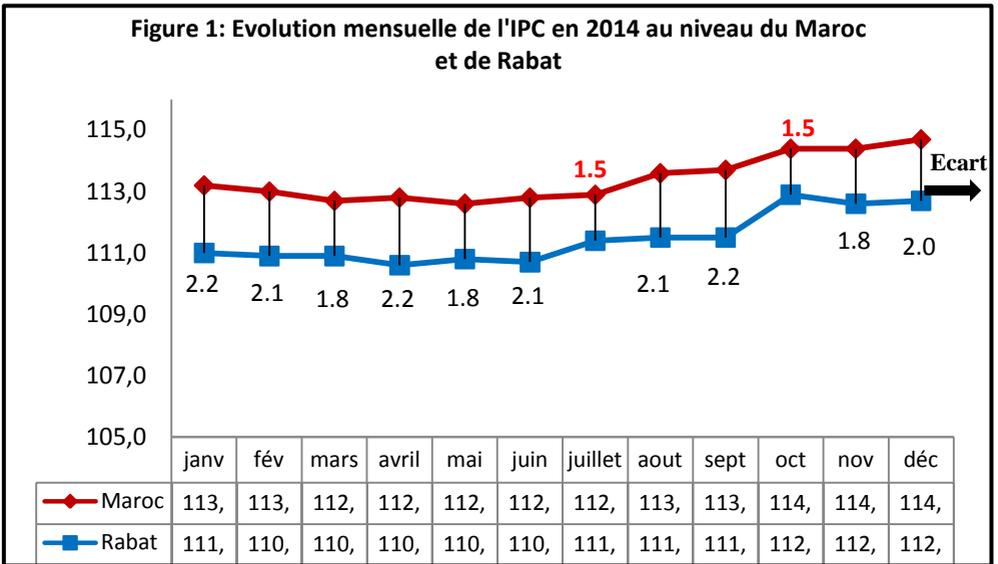
Le choix des points de vente a été effectué de manière à assurer une bonne représentativité des produits de consommation. Ce champ a été élargi pour inclure les grandes surfaces. Au niveau de la ville de Rabat le nombre des points de vente s'élève à 480 points répartis comme suit :

Tableau d : Nombre de points de vente par zone

Divisions	Z1	Z2	Z3	Z4	Z5 ⁽²⁾	Total
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	35	27	26	20	1	108
02. Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	3	1	2	1		7
03. Articles d'habillement et chaussures	27	18	18	15		78
04. Logement, gaz, eau et électricité	12	7	9	10		38
05. Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	16	26	8	9		59
06. Santé	10	4	3	2		19
07. Transport	14	9	13	7		43
08. Communication	4	3	3	1		11
09. Loisirs et culture	19	9	10	9		47
10. Enseignement	5	4	3	3		15
11. Restaurants et hôtels	4	2	2	1		9
12. Biens et services divers	14	9	11	11		45
Total	163	119	108	89	1	480

(2) Il s'agit d'une zone qui est considérée comme un seul point de vente touchant la majorité des divisions.

V. Evolution de l'IPC durant l'année 2014



V.1. Evolution mensuelle de l'indice

La lecture du graphique ci-dessus, montre que l'IPC a varié au cours de l'année 2014 de la même tendance vers la hausse que ce soit pour la ville de Rabat qu'au niveau National. Il est passé de 111,0 points en Janvier à 112,7 en Décembre contre 113,2 et 114,7 à l'échelle nationale soit respectivement une variation de +1,5 % et +1,3%.

V.2. Ecart mensuel de l'IPC entre Rabat et le Maroc

Le graphique ci-dessus, montre que le niveau mensuel de l'IPC général de la ville de Rabat durant l'année 2014 est en dessous de celui atteint au niveau National avec des écarts variant dans une fourchette d'un minimum de 1,5 enregistré au cours des mois de juillet et octobre et d'un maximum de 2,2 enregistré au mois de janvier, avril et septembre.

V.3. Evolution annuelle de l'indice

**Tableau e : Evolution de l'IPC annuel par division de produits
2013-2014**

Divisions	Rabat			Maroc		
	2013	2014	Var%	2013	2014	Var%
Produits alimentaires	120.2	120.4	0.2	121.3	120.0	-1.1
01-Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	120.7	120.8	0.1	121.7	120.2	-1.2
02-Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	113.0	115.0	1.8	114.4	116.3	1.7
Produits non alimentaires	104.4	105.8	1.4	106.9	108.7	1.7
03-Articles d'habillement et chaussures	100.1	101.9	1.8	109.9	112.2	2.1
04-Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	105.6	107.9	2.2	106.5	109.2	2.5
05-Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	107.8	110.8	2.8	107.4	108.3	0.8
06-Santé	102.6	101.8	-0.8	104.7	104.5	-0.2
07-Transports	111.3	113.1	1.6	109.8	112.6	2.6
08-Communications	65.2	62.4	-4.3	62.4	59.5	-4.6
09-Loisirs et culture	97.9	98.2	0.3	97.3	96.4	-0.9
10-Enseignement	117.4	118.7	1.1	131.1	135.6	3.4
11-Restaurants et hôtels	112.0	112.9	0.8	116.9	119.8	2.5
12-Biens et services divers	106.4	109.6	3.0	112.1	113.4	1.2
GENERAL	110.5	111.5	0.9	112.9	113.4	0.4

Au terme de l'année 2014, l'indice annuel moyen à Rabat a évolué de 0,9% par rapport à celui de l'année 2013 contre 0,4% niveau national.

Cette variation résulte d'une hausse de l'indice des prix des produits alimentaires de 0,2% et des produits non alimentaires de 1,4% (contre respectivement -1,1% et +1,7% à l'échelle nationale).

Concernant les produits alimentaires, la hausse de son indice est due à l'évolution de l'indice de la division « Produits alimentaires et boissons non

alcoolisées » de 0,1% et de la division « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » de 1,8% contre respectivement -1,2% et 1,7% au niveau national.

L'augmentation de l'indice de la division « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est due essentiellement à une progression des classes « poissons et fruits de mer », « café , thé et cacao », « sucre et confiserie », « produits alimentaires N.C.A », « lait , fromage et œufs », « eaux minérales et boissons rafraichissantes », « pain et céréales » et « huiles et graisses » avec des variations respectives de 9.6% , 6.7%, 6.2%, 5.3%, 2.8%, 1.6%, 1.5% et 1.3% d'une part, et à une régression de l'indice des prix de « fruits » de 10.6%, « légume » de 5.4% et de « viande » de » 2.0% d'autre part.⁽³⁾

Quant à l'indice de la division « Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants », il a connu une évolution de 1.8% imputée principalement à une augmentation de l'indice des prix des classes « Boissons alcoolisées » avec 14.2% et « Tabac » avec 1.5%.

Pour les produits non alimentaires, la hausse de son indice est due essentiellement à des variations touchant la majorité de ses divisions présentée comme suit :

- ✚ **Article d'habillement et chaussures** : l'indice de cette division a évolué de 1.8 %, cette augmentation est expliquée par la hausse des prix des « Articles d'habillement » de 2.2 % et des « Chaussures » de 0.1% ;
- ✚ **Logement, eau, électricité et autres combustibles** : l'indice annuel moyen de cette division a connu une augmentation de 2.2% due

⁽³⁾ Voir tableau 3 en annexe

essentiellement à la hausse des prix des groupes « Alimentation en eau et services divers liés au logement » avec 5.7%, « Electricité, gaz et autres combustibles » avec 2.3%, « Entretien et réparation de logement » avec 0.9% et des « loyers effectifs » avec 0.8% ;

✚ **Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer** : dans cette division, l'indice a évolué de 2.8% entre 2013 et 2014. Cette augmentation est expliquée par la hausse des prix des groupes « verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage », « biens et services liés à l'entretien courant du foyer », « meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtement », et « Appareils ménagers » respectivement de 6.3%, 4.1% , 2.5% et 0.7% d'une part, et par la baisse des prix des « Articles de ménage en textiles » avec 3.7% et de « outillage et autre matériel pour la maison » avec 1.8% ;

✚ **Santé** : l'indice annuel de cette division a reculé de 0.8%, cette diminution est due essentiellement à la régression des prix des « produits, appareils et matériels médicaux » de 2.6%, à la progression des prix des « services ambulatoires » de 1.6% et à la stagnation des prix des « services hospitaliers » ;

✚ **Transports** : au terme de l'année 2014, l'indice de la division « Transports » a connu une augmentation de 1.6% par rapport à l'année 2013. Cette variation est le résultat de la hausse des prix des « Dépenses d'utilisation des véhicules » avec 5.2 % et des « Services de transport » avec 3.7% d'une part, et de la baisse des prix des « Achats des véhicules » avec un pourcentage de 3.5% d'autre part ;

- ✚ **Communications** : l'indice de cette division a décliné de 4.3%, cette diminution s'explique principalement par la régression des prix des « Services de téléphonie et de télécopie » de 5.2% et d'une stagnation des autres groupes ;

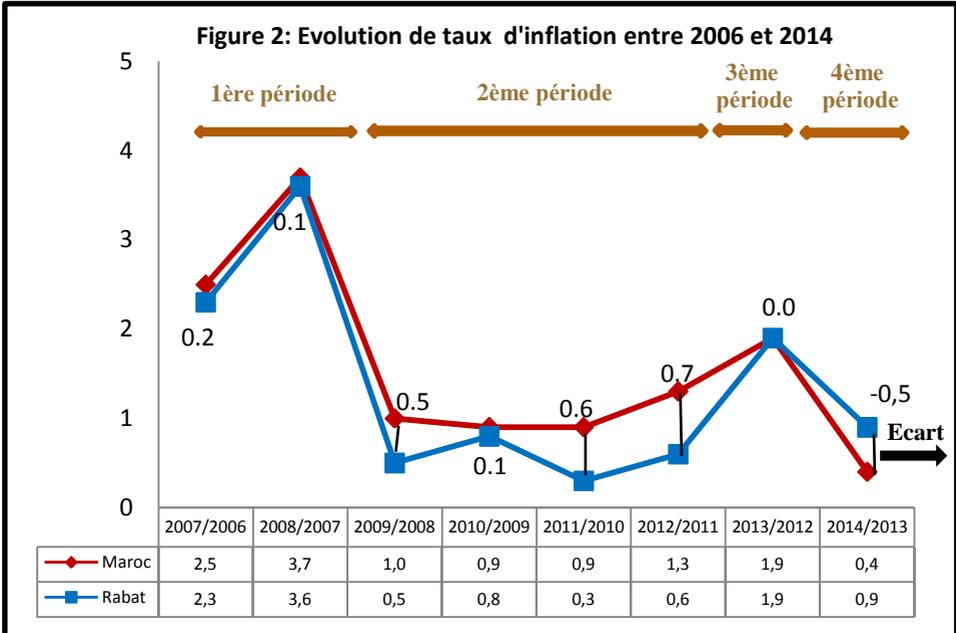
- ✚ **Loisirs et culture** : l'indice de cette division a augmenté de 0.3% durant l'année 2014 par rapport à l'année précédente, cette variation est imputée principalement à une progression des prix des « Autres articles et matériel de loisirs et de jardinage », des « Services récréatifs et culturels » et du « Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information » respectivement avec 0.7%, 0.6% et 0.1% ;

- ✚ **Enseignement** : l'indice de cette division a enregistré une progression de 1.1% due à la hausse des prix de « l'Enseignement postsecondaire non supérieur » avec 7.2% , de « l'Enseignement supérieur » avec 4.7%, de « l'Enseignement secondaire » avec 0.5% et ceux de « l'Enseignement préélémentaire et primaire » avec 0.3% ;

- ✚ **Restaurants et hôtels** : l'indice de cette division évolué de 0.8% entre 2013 et 2014. Cette variation est le résultat de la hausse des prix des services de restauration avec un pourcentage de 0.7% ;

- ✚ **Biens et services divers** : l'indice de cette division a connu une évolution de 3.0%. Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation des prix des « Soins corporels » de 4.5% et à la stagnation des autres types des biens et services divers.

VI. Evolution de l'IPC durant la période 2006-2014



VI.1. Inflation moyenne durant la période 2006 et 2014

La lecture des données (graphique ci-dessus) relatives à la période 2006-2014, montre que l'évolution de l'inflation annuelle a été caractérisée par la même tendance à la hausse modérée que ce soit pour la Maroc que pour la ville de Rabat avec un taux moyen variant aux alentours de 1,4% pour le Maroc et de 1,21% pour Rabat. De telles fluctuations permettent de ressortir 4 périodes de variations :

- ✚ **1^{ère} Période** s'étalant sur la période 2006-2008, a été marquée par une tendance à la hausse avec un taux d'inflation moyen aux alentours de 3% au niveau de la ville de Rabat et à l'échelle nationale;
- ✚ **2^{ème} période** couvrant la période 2008-2011, a été marquée par une tendance générale vers la baisse en passant de 0,5% entre l'année 2008 et 2009 à 0,3% entre 2010 et 2011 pour la ville de Rabat, contre 1,0% et 0,9% au niveau national ;
- ✚ **3^{ème} période** couvrant la période 2011-2013, a été caractérisée par une reprise vers la hausse en passant de 0.6% entre 2011 et 2012 à 1.9% entre 2012 et 2013 pour la ville de Rabat, contre respectivement 1.3% et 1.9% à l'échelle nationale ;
- ✚ **4^{ème} période** couvrant les deux dernières années 2013 et 2014, a été caractérisée par une reprise de la baisse avec un taux de variation de 0,9% au niveau de la ville de Rabat contre 0,4% au niveau du Maroc.

VI.2. Ecart de l'inflation durant la période 2006 et 2014

Le graphique, ci-dessus, montre que le niveau annuel de l'inflation de la ville de Rabat est en dessous de celui atteint à l'échelle nationale avec des écarts qui varient entre une égalité (0.0) et 0,7 points durant la période 2006-2013 à l'exception de la période 2013-2014 d'où le niveau annuel de l'inflation de la ville de Rabat est en dessus du national avec un écart négatif de 0.5 points . De telles variations permettent de ressortir 2 périodes d'écart à savoir :

✚ **1^{ère} Période** couvrant la période 2006-2008, a été marquée par un écart faible de 0,1 points;

✚ **2^{ème} période** s'étalant sur la période 2008-2014, a été marquée par :

*un écart élevé de 0,5 points entre 2008-2009 ;

*un retour vers l'écart faible de 0,1 points entre 2009-2010 ;

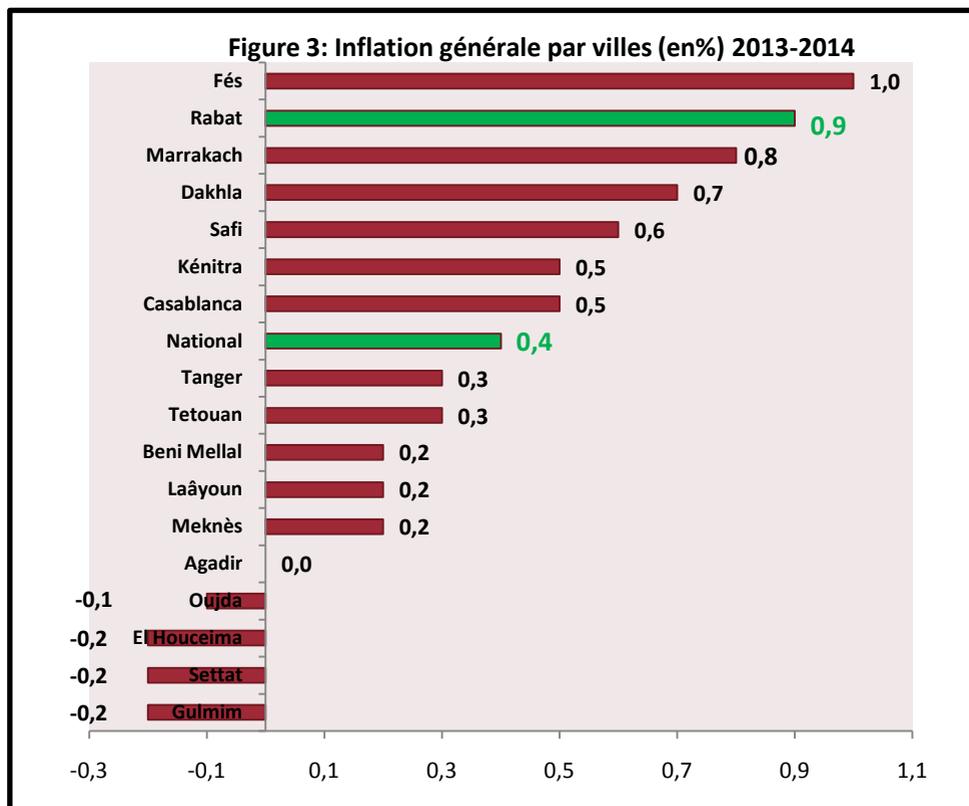
*une reprise vers la hausse (écart élevé) entre 2010 et 2012

avec un écart moyen de 0,7 points ;

*une égalité entre 2012 et 2013 ;

*une reprise vers la baisse entre 2013 et 2014 avec un écart négatif de 0.5 points.

VII. Positionnement de la ville de Rabat selon l'IPC (2013-2014)



VII.1. Position des villes par rapport au National 2013-2014

En comparant les 17 villes au National entre 2013 et 2014, on constate que :

- Les villes qui ont connu un taux d'inflation inférieur à celui atteint à l'échelle nationale sont : Gulmim, Settat, El Hoceima, Oujda,

Agadir, Meknès, Laâyoune, Beni mellal, Tétouan et Tanger variant ainsi dans une fourchette allant de -0.2% à 0.3%;

- ✚ Les villes qui ont connu un taux d'inflation dépassant le National sont : Casablanca, Kenitra, Safi, Dakhla, Marrakech, Rabat et Fès avec des taux moyens allant de 0.5% à 1.0%. Le graphique ci-dessus fait ressortir ces variations inter-villes.

VII.2. Position de Rabat par rapport aux autres villes 2013-2014

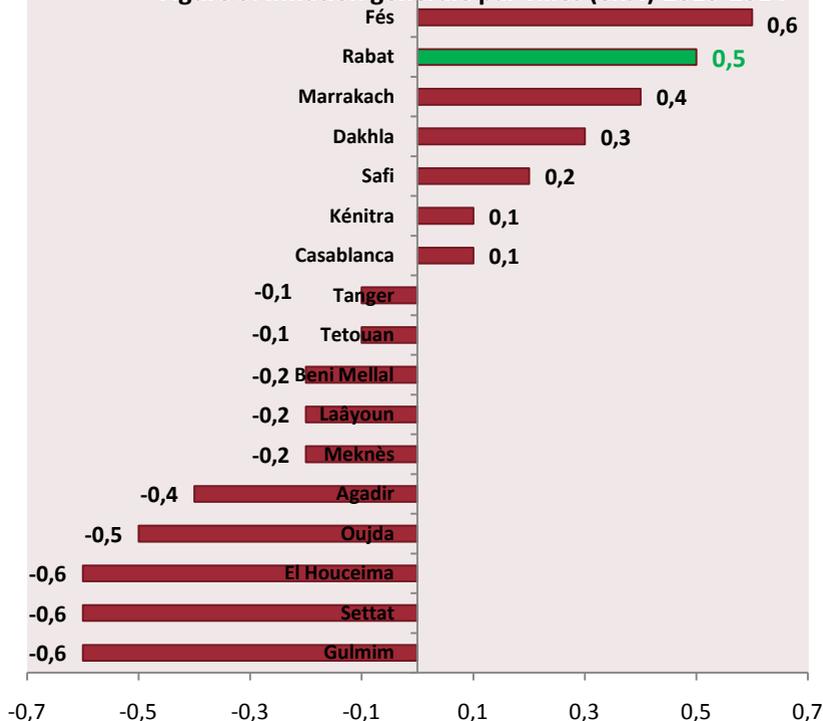
Les données par villes (graphique ci-dessus) montrent qu'à l'exception de la ville d'Agadir dont le taux d'inflation a enregistré une stagnation durant l'année 2014, la ville de Rabat a enregistré un taux d'inflation supérieur à celui du Maroc soit 0.9% contre 0.4%.

VII.3. Rythme de l'inflation de Rabat par rapport à l'inflation nationale 2013-2014

Tableau f : Inflation générale par villes en (%) 2013-2014

Code	Villes	Indices moyens annuels		Inflation générale 2013-2014	Ecart par rapport au National
		2013	2014		
01	AGADIR	112,1	112.1	0,0	-0,4
02	CASA	114,9	115.5	0,5	0,1
03	FES	113,2	114.4	1,0	0,6
04	KENITRA	112,3	112.9	0,5	0,1
05	MARRAKECH	112,9	113.8	0,8	0,4
06	OUJDA	112,6	112.5	-0,1	-0,5
07	RABAT	110,5	111.5	0,9	0,5
08	TETOUAN	112,0	112.4	0,3	-0,1
09	MEKNES	114,9	115.1	0,2	-0,2
10	TANGER	114,7	115.1	0,3	-0,1
11	LAAYOUN	112,6	112.8	0,2	-0,2
12	DAKHLA	111,8	112.6	0,7	0,3
13	GULMIM	112,5	112.3	-0,2	-0,6
14	SETTAT	112,7	112.5	-0,2	-0,6
15	SAFI	108,2	108.9	0,6	0,2
16	BENI MELLAL	111,7	111.9	0,2	-0,2
17	EL HOUCEIMA	114,0	113.8	-0,2	-0,6
99	Ensemble	112,9	113.4	0,4	-----

Figure 3: Inflation générale par villes (en%) 2013-2014



Au terme de l'année 2014, la ville de Rabat comptait parmi les six villes qui ont enregistré un taux d'inflation annuel dépassant celui enregistré à l'échelle nationale devant ainsi les villes de Casablanca, Kenitra, Safi, Dakhla et Marrakech avec des écarts allant de (+0.1) à (+0.4) points et devancée par la ville de Fès avec un écart d'ordre (+0.6) points. Les autres villes ont connu un taux d'inflation inférieur à celui atteint au niveau national avec des écarts allant de (-0.6) à (-0.1) points.

VII.4. Position de la ville de Rabat par rapport au Maroc 2006- 2014

Tableau g : Inflation moyenne par villes (période 2006-2014)

Cod e	Villes	2007 /2006	2008/ 2007	2009/ 2008	2010/ 2009	2011/ 2010	2012 /2011	2013/ 2012	2014/ 2013	Inflation moyenne	Ecart/ National
1	AGADIR	1,8	3,2	1,6	1,0	0,6	1,4	1,8	0,0	1,4	-0,2
2	CASA	2,5	4,2	1,1	1,2	1,3	2,0	1,8	0,5	1,8	0,2
3	FES	2,7	3,9	0,9	0,6	0,6	1,3	2,4	1,0	1,7	0,1
4	KENITRA	1,8	3,8	1,1	0,2	1,8	1,2	1,8	0,5	1,5	-0,1
5	MARRAKECH	2,4	3,8	0,6	0,9	1,0	1,8	1,7	0,8	1,6	0,0
6	Oujda	2,8	3,2	2,0	1,2	0,1	0,0	2,7	-0,1	1,5	-0,1
7	RABAT	2,3	3,6	0,5	0,8	0,3	0,6	1,9	0,9	1,4	-0,2
8	TETOUAN	2,7	2,4	1,3	0,8	3,1	1,1	0,0	0,3	1,5	-0,1
9	MEKNES	3,0	4,8	0,4	1,0	1,6	1,2	2,1	0,2	1,8	0,2
10	TANGER	3,1	4,4	1,3	0,6	0,6	1,2	2,7	0,3	1,8	0,2
11	LAAYOUN	2,2	2,7	1,8	1,6	0,5	2,2	1,0	0,2	1,5	-0,1
12	DAKHLA	2,9	1,5	0,9	1,1	1,5	2,1	1,3	0,7	1,5	-0,1
13	GULMIM	2,8	2,1	1,6	2,5	-0,2	1,1	1,9	-0,2	1,5	-0,1
14	SETTAT	2,9	3,5	1,1	1,3	0,5	1,5	1,2	-0,2	1,5	-0,1
15	SAFI	1,9	2,8	-0,5	0,3	0,4	0,9	2,2	0,6	1,1	-0,5
16	BENI MELLAL	2,9	3,7	0,2	1,1	0,7	2,0	0,5	0,2	1,4	-0,2
17	EIHOUCEIMA	2,6	3,7	1,2	1,4	1,6	1,1	1,6	-0,2	1,6	0,0
99	Ensemble	2,5	3,7	1,0	0,9	0,9	1,3	1,9	0,4	1,6	----

Durant les neuf dernières années (2006-2014), le taux moyen d'inflation au niveau de la ville de Rabat a atteint 1,4% contre 1,6% au niveau National. Et en comparant ce dernier à celui des 17 villes des différentes régions du Royaume on constate que :

- ✚ Les villes qui ont enregistré un taux moyen d'inflation inférieur à celui atteint à l'échelle nationale sont : Safi, Agadir, Rabat, Beni Mellal, Kenitra, Oujda, Tetouan, Laâyoune, Dakhla, Guelmim et Settata variant ainsi dans une fourchette allant de 1,1% à 1,5% ;
- ✚ Les villes de Marrakech et El Houceima ont évolué de la même tendance que le Maroc soit un taux moyen de 1,6% ;

- ✚ Les villes qui ont connu un taux moyen d'inflation dépassant le National sont : Casablanca, Fès, Meknès et Tanger avec des taux moyens allant de 1,7% à 1,8%.

VII.5. Position de la ville de Rabat par rapport aux autres villes 2006- 2014

Les données par villes (tableau ci-dessus) montrent que, durant la période 2006-2014, la ville de Rabat compte parmi les onze villes dont les prix ont évolué d'un rythme inférieur à celui du Maroc avec un taux moyen d'inflation atteint 1,4% contre 1,6%, devançant ainsi la ville de Safi avec 1,1% et devançant également les autres villes avec un taux moyen variant entre 1,5% et 1,8%.

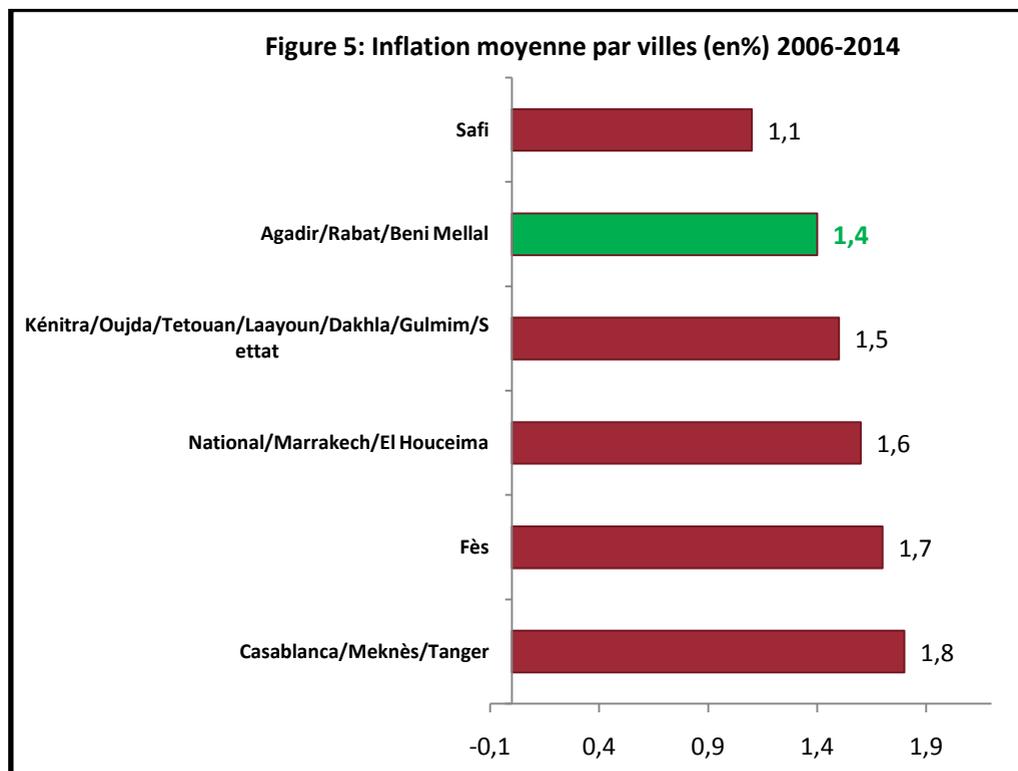
VII.6. Ecart par rapport au National 2006- 2014

La période 2006-2014 (tableau ci-dessus) a été marquée par 3 types d'écarts de l'inflation moyenne des 17 villes par rapport à l'inflation Nationale :

*Ecart négatif concerne les villes qui ont enregistré une inflation moyenne inférieure que celle enregistrée à l'échelle Nationale, ces villes sont : Safi, Agadir, Rabat, Beni Mellal, Kenitra, Oujda, Tetouan, Laâyoune, Dakhla, Gulmim et Settat avec des écarts allant de (-0.5) à (-0.2) points ;

*Ecart nul se rapporte aux villes de Marrakech et El Hoceima qui ont enregistré un taux d'inflation moyen similaire à celui du Maroc;

*Ecart positif concerne les villes qui ont connu un taux d'inflation moyen supérieur que celui de la Nation, ces villes sont: Casablanca, Fès, Meknès et Tanger avec des écarts moyens allant dans une fourchette de (+0.1) à (+0.2) points.



Conclusion

Dans ce document , on a essayé de présenter un certain nombre d'éléments permettant de mieux apprécier la signification de l'Indice des Prix à la Consommation, de faciliter sa lecture et d'indiquer par la suite quelques résultats essentiels afin de connaître le niveau de l'IPC à la ville de Rabat, son évolution dans le temps et le situer par rapport à ceux observés dans les autres villes et à l'échelle nationale.

ANNEXES

Tableau 1: Evolution de l'IPC par division de produits au niveau de Rabat et la Nation (Période 2007-2014)

Divisions	Rabat								Maroc							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Produits alimentaires	103.5	111.7	112.4	113.9	115.1	117.1	120.2	120.4	104.5	111.9	113.0	114.4	115.9	118.5	121.3	120.0
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	103.6	112.2	112.8	114.4	115.6	117.8	120.7	120.8	104.6	112.3	113.3	114.7	116.3	119.1	121.7	120.2
02. Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	102.1	104.5	107.0	106.9	107.1	107.2	113.0	115.0	102.1	104.6	108.2	108.3	108.3	108.5	114.4	116.3
Produits non alimentaires	101.6	102.4	102.7	103.3	103.1	102.8	104.4	105.8	101.1	102.4	103.4	104.2	104.8	105.4	106.9	108.7
03. Articles d'Habillement et Chaussures	100.5	102.5	102.0	102.1	101.3	100.6	100.1	101.9	101.0	102.8	103.8	104.3	106.0	108.2	109.9	112.2
04. Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres Combustibles	103.6	103.9	104.1	104.2	104.2	104.5	105.6	107.9	102.1	103.0	103.8	104.3	104.8	105.3	106.5	109.2
05. Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer	103.0	102.2	103.7	104.9	105.6	105.2	107.8	110.8	101.9	103.4	105.4	106.2	107.1	107.2	107.4	108.3
06. Santé	100.9	100.9	101.0	101.7	101.8	101.8	102.6	101.8	100.7	101.0	101.9	102.8	103.1	103.8	104.7	104.5
07. Transports	100.9	102.9	102.3	101.5	101.9	105.8	111.3	113.1	101.2	103.0	103.2	103.2	103.1	106.4	109.8	112.6
08. Communications	97.4	96.1	91.8	91.2	86.9	71.5	65.2	62.4	97.2	95.7	91.4	90.4	85.5	68.7	62.4	59.5
09. Loisirs et Culture	102.5	101.0	100.1	97.5	97.3	97.3	97.9	98.2	99.0	98.4	97.8	97.1	96.4	96.9	97.3	96.4
10. Enseignement	102.9	104.0	109.7	116.3	116.6	117.1	117.4	118.7	101.5	104.8	110.5	115.0	119.7	124.3	131.1	135.6
11. Restaurants et Hôtels	100.0	102.0	101.8	103.1	103.1	104.5	112.0	112.9	101.8	104.7	106.6	109.2	111.1	113.3	116.9	119.8
12. Biens et Services Divers	99.9	103.5	104.6	105.5	105.8	105.9	106.4	109.6	100.9	103.1	105.2	107.0	109.2	110.7	112.1	113.4
GENERAL	102.3	106.0	106.5	107.4	107.7	108.4	110.5	111.5	102.5	106.3	107.4	108.4	109.4	110.8	112.9	113.4

Tableau 2: Evolution des variations de l'IPC par division de produits au niveau de Rabat et la Nation (Période 2007-2014)

Divisions	Rabat							Maroc						
	8/7	9/8	10/9	11/10	12/11	13/12	14/13	8/7	9/8	10/9	11/10	12/11	13/12	14/13
Produits alimentaires	7.9	0.6	1.3	1.0	1.8	2.6	0.2	7.1	1.0	1.2	1.3	2.3	2.3	-1.1
01. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	8.3	0.5	1.4	1.1	1.9	2.5	0.1	7.4	0.9	1.2	1.4	2.4	2.2	-1.2
02. Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	2.4	2.4	-0.1	0.2	0.1	5.4	1.8	2.4	3.4	0.1	0.0	0.2	5.4	1.7
Produits non alimentaires	0.9	0.3	0.6	-0.2	-0.3	1.6	1.4	1.3	0.9	0.8	0.6	0.5	1.4	1.7
03. Articles d'Habillement et Chaussures	2.0	-0.5	0.1	-0.8	-0.7	-0.5	1.8	1.8	1.0	0.5	1.7	2.1	1.6	2.1
04. Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres Combustibles	0.3	0.2	0.1	0.0	0.3	1.1	2.2	0.9	0.8	0.5	0.4	0.5	1.1	2.5
05. Meubles, Articles de ménages et entretien courant du foyer	-0.8	1.5	1.2	0.7	-0.4	2.5	2.8	1.5	1.9	0.8	0.9	0.1	0.2	0.8
06. Santé	0.0	0.1	0.7	0.1	0.0	0.8	-0.8	0.3	0.9	0.9	0.2	0.7	0.9	-0.2
07. Transports	2.0	-0.6	-0.8	0.4	3.8	5.2	1.6	1.8	0.2	0.0	-0.1	3.2	3.2	2.6
08. Communications	-1.3	-4.5	-0.7	-4.7	-17.7	-8.8	-4.3	-1.5	-4.5	-1.1	-5.4	-19.6	-9.2	-4.6
09. Loisirs et Culture	-1.5	-0.9	-2.6	-0.2	0.0	0.6	0.3	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7	0.5	0.4	-0.9
10. Enseignement	1.1	5.5	6.0	0.3	0.4	0.3	1.1	3.3	5.4	4.1	4.1	3.8	5.5	3.4
11. Restaurants et Hôtels	2.0	-0.2	1.3	0.0	1.4	7.2	0.8	2.8	1.8	2.4	1.7	2.0	3.2	2.5
12. Biens et Services Divers	3.6	1.1	0.9	0.3	0.1	0.5	3.0	2.2	2.0	1.7	2.0	1.4	1.3	1.2
GENERAL	3.6	0.5	0.8	0.3	0.6	1.9	0.9	3.7	1.0	0.9	0.9	1.3	1.9	1.4

Tableau 3 : Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014)

Divisions, groupes et classes	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var (en%) 13/14
PRODUITS ALIMENTAIRES	103,5	111,7	112,4	113,9	115,1	117,1	120,2	120,4	0,2
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES	103,6	112,2	112,8	114,4	115,6	117,8	120,7	120,8	0,1
-PRODUITS ALIMENTAIRES	103,7	112,6	113,3	115,0	116,1	118,3	121,2	121,0	-0,2
-PAIN ET CEREALES	105,5	121,7	115,4	115,6	116,6	117,7	117,8	119,6	1,5
-VIANDE	99,2	103,8	107,8	108,6	110,3	112,9	117,0	114,7	-2,0
-POISSON ET FRUITS DE MER	102,3	113,7	106,1	114,3	123,0	128,9	128,0	140,3	9,6
-LAIT, FROMAGE ET OEUFS	106,0	110,1	110,2	108,6	110,0	111,3	113,5	116,7	2,8
-HUILES ET GRAISSES	103,9	127,4	127,4	117,1	125,2	130,5	135,2	137,0	1,3
-FRUITS	113,9	127,2	126,5	128,0	128,5	130,5	138,2	123,5	-10,6
-LEGUMES	104,2	105,1	113,3	127,2	117,3	117,3	121,6	115,0	-5,4
-SUCRE, CONFITURE, MIEL, - CHOCOLAT ET CONFESERIE	106,1	106,3	107,5	108,4	109,9	110,4	112,1	119,0	6,2
-PRODUITS ALIMENTAIRES N.C.A.	107,0	113,8	120,9	125,6	126,9	130,8	131,5	138,5	5,3
-BOISSONS NON ALCOOLISÉES	101,3	103,6	102,5	101,6	106,9	107,6	110,6	116,9	5,7
-CAFE, THE ET CACAO	100,9	104,1	102,8	101,1	107,0	108,0	111,5	119,0	6,7
-EAUX MINERALES, BOISSONS RAFRAICHISSANTES, JUS DE FRUITS ET DE LEGUMES (ND)	102,9	101,4	101,1	103,4	106,2	106,2	106,6	108,3	1,6
BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIANTS	102,1	104,5	107,0	106,9	107,1	107,2	113,0	115,0	1,8
-BOISSONS ALCOOLISÉES	102,4	107,1	109,4	127,9	149,0	168,4	201,6	230,2	14,2
-SPIRITUEUX	101,0	104,9	109,3	112,0	117,1	122,9	132,6	143,6	8,3
-VIN ET BOISSONS FERMENTÉES	104,1	104,4	108,6	129,1	145,6	161,9	192,7	200,8	4,2
-BIÈRE	103,5	110,3	109,8	145,5	186,4	222,3	283,0	337,6	19,3
-TABAC	102,1	104,5	107,0	106,8	106,8	106,8	112,4	114,1	1,5
-TABAC	102,1	104,5	107,0	106,8	106,8	106,8	112,4	114,1	1,5
PRODUITS NON ALIMENTAIRES	101,6	102,4	102,7	103,3	103,1	102,8	104,4	105,8	1,4
ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	100,5	102,5	102,0	102,1	101,3	100,6	100,1	101,9	1,8
-ARTICLES D'HABILLEMENT	100,6	102,0	101,2	101,3	100,3	99,3	98,5	100,7	2,2
-TISSUS POUR HABILLEMENT	100,0	100,2	96,4	93,2	92,7	93,4	95,9	95,0	-0,9
-VETEMENTS	100,5	102,1	101,0	101,1	99,9	98,9	97,7	100,3	2,7
-AUTRES ARTICLES ET ACCESSOIRES D'HABILLEMENT	103,8	107,4	118,2	128,0	128,0	128,0	128,0	128,0	0,0
-NETTOYAGE, REPARATION ET LOCATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	100,1	100,1	100,5	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	0,0
-CHAUSSURES	100,0	104,6	105,3	105,7	105,7	105,8	106,9	107,0	0,1
-CHAUSSURES DIVERSES	100,0	105,4	106,1	106,7	106,7	106,8	108,0	108,1	0,1
-CORDONNERIE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0

Tableau 3 : Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, classe de produits (Période 2007-2014) (suite)

Divisions, groupes et classes	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var (en%) 13/14
LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES	103,6	103,9	104,1	104,2	104,2	104,5	105,6	107,9	2.2
-LOYERS EFFECTIFS	100,0	100,7	100,8	100,8	100,8	100,8	100,9	101,7	0,8
-LOYERS EFFECTIVEMENT PAYES PAR LES LOCATAIRES	100,0	100,7	100,8	100,8	100,8	100,8	100,9	101,7	0,8
-ENTRETIEN ET REPARATION DE LOGEMENT	101,6	102,4	104,0	104,2	104,4	106,1	111,9	112,9	0,9
-FOURNITURES POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENT	99,9	101,6	104,5	105,0	105,4	108,3	114,3	114,9	0,5
-SERVICES CONCERNANT L'ENTRETIEN ET LES RÉPARATIONS DU LOGEMENT	102,9	102,9	103,5	103,6	103,6	104,4	110,2	111,3	1,0
-ALIMENTATION EN EAU ET SERVICES DIVERS LIÉS AU LOGEMENT	103,9	103,9	103,9	103,9	103,9	103,9	103,9	109,8	5,7
-ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT	103,9	103,9	103,9	103,9	103,9	103,9	103,9	109,8	5,7
ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	107,1	107,0	106,8	106,9	106,9	106,9	106,9	109,4	2,3
-ELECTRICITE	112,1	112,1	112,1	112,1	112,1	112,1	112,1	116,3	3,7
-GAZ	100,0	99,7	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	0,0
-COMBUSTIBLES SOLIDES	100,2	102,4	103,9	107,3	107,3	107,5	108,5	108,5	0,0
MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER	103,0	102,2	103,7	104,9	105,6	105,2	107,8	110,8	2,8
-MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVETEMENTS	113,1	103,3	105,7	105,9	105,8	106,0	119,2	122,2	2,5
-MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	114,9	102,8	105,9	106,2	106,2	106,2	122,1	123,7	1,3
-TAPIS ET REVÊTEMENTS DE SOL DIVERS	104,7	105,3	104,7	104,5	104,2	105,1	105,8	114,8	8,5
-ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	100,4	103,4	104,4	102,7	100,6	99,9	99,9	96,2	-3,7
-ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	100,4	103,4	104,4	102,7	100,6	99,9	99,9	96,2	-3,7
-APPAREILS MÉNAGERS	100,6	101,9	101,1	97,2	94,9	91,2	89,5	90,1	0,7
-GROS APPAREILS MÉNAGERS,ÉLECTRIQUES OU NON	100,7	101,9	100,9	96,6	94,3	89,9	88,0	88,5	0,6
-PETITS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS	100,0	102,6	102,2	102,9	98,4	102,3	103,8	107,0	3,1
-REPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS	99,6	102,5	104,7	104,7	105,3	105,8	105,8	105,8	0,0

tableau 3: Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014) (suite)

Divisions, groupes et classes	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var (en%) 13/14
-VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MÉNAGE	101,4	104,6	101,4	102,0	101,6	103,2	102,8	109,3	6.3
-VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MÉNAGE	101,4	104,6	101,4	102,0	101,6	103,2	102,8	109,3	6.3
-OUTILLAGE ET AUTRE MATÉRIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	99,6	99,8	97,0	99,8	101,7	100,8	101,0	99,2	-1.8
-PETIT OUTILLAGE ET ACCESSOIRES DIVERS	99,6	99,8	97,0	99,8	101,7	100,8	101,0	99,2	-1.8
-BIENS ET SERVICES LIÉS À L'ENTRETIEN COURANT DU FOYER	100,2	101,7	104,2	107,8	110,5	110,6	110,9	115,4	4.1
-BIENS D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER NON DURABLES	100,4	102,5	105,9	107,1	108,4	108,5	109,0	109,7	0.6
-SERVICES DOMESTIQUES ET SERVICES MÉNAGERS	100,0	100,0	100,0	109,7	115,5	115,5	115,5	129,1	11.8
SANTÉ	100,9	100,9	101,0	101,7	101,8	101,8	102,6	101,8	-0.8
-PRODUITS, APPAREILS ET MATÉRIELS MÉDICAUX	100,0	100,0	100,0	99,3	99,3	99,3	99,0	96,5	-2.5
-PRODUITS PHARMACEUTIQUES	100,0	100,0	100,0	99,3	99,3	99,3	99,3	96,3	-3.0
-PRODUITS MÉDICAUX DIVERS	99,4	99,4	99,4	98,6	98,5	98,5	98,5	98,5	0.0
-APPAREILS ET MATÉRIEL THÉRAPEUTIQUES	100,2	100,2	100,2	100,2	100,2	99,3	94,6	100,1	5.8
-SERVICES AMBULATOIRES	102,3	102,3	102,6	105,5	105,9	105,9	108,4	110,1	1.6
-SERVICES MÉDICAUX	100,1	100,1	100,9	105,0	105,0	105,0	105,0	108,7	3.5
-SERVICES DENTAIRES	100,1	100,1	99,9	99,8	99,8	99,8	99,8	99,8	0.0
-SERVICES PARAMÉDICAUX	104,9	104,9	104,9	107,5	108,4	108,4	113,7	114,0	0.3
-SERVICES HOSPITALIERS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0.0
-SERVICES HOSTITALIERS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0.0
TRANSPORTS	100,9	102,9	102,3	101,5	101,9	105,8	111,3	113,1	1.6
-ACHAT DE VÉHICULES	100,6	101,8	102,0	102,4	103,0	102,4	108,4	104,6	-3.5
-VOITURES AUTOMOBILES	100,6	101,9	102,1	102,5	103,1	102,6	108,8	104,9	-3.6
-MOTOCYCLES	99,9	101,2	101,3	101,2	101,7	101,3	100,7	102,6	1.9
-BICYCLETTES	100,0	100,0	100,0	99,1	97,4	97,4	97,4	97,4	0.0
-DÉPENSES D'UTILISATION DES VÉHICULES	99,3	102,7	101,3	101,0	101,1	108,5	114,6	120,6	5.2
-PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR VÉHICULES DE TOURISME	100,0	108,7	109,7	110,3	110,5	110,9	110,9	110,7	-0.2
-CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR - VÉHICULES DE TOURISME	97,8	101,7	99,7	98,8	98,8	108,6	116,8	125,0	7.0
-ENTRETIEN ET REPARATION DE VÉHICULES PARTICULIERS	100,1	100,3	100,4	101,9	102,0	106,5	110,0	111,6	1.5
-SERVICES DIVERS LIÉS AUX VÉHICULES PARTICULIERS	106,0	105,8	105,8	106,6	106,9	107,5	108,3	108,3	0.0

Tableau 3 : Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014) (suite)

Divisions, groupes et classes	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var (en%) 13/14
-SERVICES DE TRANSPORT	106,5	106,5	106,1	100,4	101,4	106,7	109,4	113,5	3.7
-TRANSPORT FERROVIAIRE DE PASSAGERS	107,3	107,3	109,3	112,1	112,1	112,1	112,1	112,1	0.0
-TRANSPORT ROUTIER DE PASSAGERS	106,6	106,6	106,0	99,7	100,9	106,5	109,5	113,9	4.0
-TRANSPORT AÉRIEN DE PASSAGERS	100,0	100,0	105,2	115,6	111,1	105,3	98,6	89,1	-9.6
COMMUNICATIONS	97,4	96,1	91,8	91,2	86,9	71,5	65,2	62,4	-4.3
-SERVICES POSTAUX	110,9	110,9	110,9	110,9	110,9	116,5	118,3	118,3	0.0
-SERVICES POSTAUX	110,9	110,9	110,9	110,9	110,9	116,5	118,3	118,3	0.0
-MATÉRIEL DE TELEPHONIE ET DE TELECOPIE	101,3	100,7	100,7	100,7	100,7	100,7	96,5	96,5	0.0
-MATÉRIEL DE TELEPHONIE ET DE TELECOPIE	101,3	101,3	100,7	100,7	100,7	100,7	96,5	96,5	0.0
-SERVICES DE TELEPHONIE ET DE TELECOPIE	96,9	95,4	90,6	89,9	85,1	67,7	61,1	57,9	-5.2
-SERVICES DE TELEPHONIE ET DE TELECOPIE	96,9	95,4	90,6	89,9	85,1	67,7	61,1	57,9	-5.2
LOISIRS ET CULTURE	102,5	101,0	100,1	97,5	97,3	97,3	97,9	98,2	0.3
-MATÉRIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	100,8	93,5	89,9	80,1	78,8	78,8	78,5	78,6	0.1
-MATÉRIEL DE RECEPTION, D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION DU SON ET DE L'IMAGE	98,6	90,2	83,3	72,5	71,4	71,4	71,2	70,6	-0.8
-MATÉRIEL PHOTOGRAPHIQUE ET CINÉMATOGRAPHIQUE ET APPAREILS OPTIQUES	99,9	100,3	100,1	99,9	100,1	100,1	100,0	102,9	2.9
-MATÉRIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	100,0	104,5	104,9	104,7	104,7	104,7	103,8	103,6	-0.2
-SUPPORTS D'ENREGISTREMENT	118,4	105,9	114,1	109,8	105,8	105,3	103,7	109,5	5.6
-REPARATION DE MATÉRIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	100,0	91,7	75,0	75,0	75,0	75,0	75,0	75,0	0.0
-AUTRES ARTICLES ET MATÉRIEL DE LOISIRS, DE JARDINAGE ET ANIM	102,6	108,7	108,5	107,8	107,5	107,0	106,9	107,6	0.7
-JEUX, JOUETS ET PASSE-TEMPS	103,0	109,8	110,0	109,1	108,8	108,8	108,7	109,5	0.7
-ARTICLES DE SPORT, MATÉRIEL DE CAMPING ET MATÉRIEL POUR ACTIVITES DE PEIL AIR	100,0	100,2	97,2	97,5	97,1	93,2	93,2	93,2	0.0
-PRODUITS POUR JARDINS, PLANTES ET FLEURS	100,0	100,0	100,0	95,8	94,6	90,0	90,0	90,0	0.0

Tableau 3 : Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014) (suite)

Divisions, groupes et classes	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var (en%) 13/14
-SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS	100,1	101,4	101,6	101,5	101,9	102,3	104,6	105,2	0,6
-SERVICES RCREATIFS ET SPORTIFS	100,0	98,9	97,0	97,7	98,6	98,6	98,6	99,7	1,1
-SERVICES CULTURELS	100,2	104,1	105,4	105,4	105,4	106,3	111,2	111,3	0,1
-JEUX DE HASARD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
-JOURNAUX, LIVRES ET ARTICLES DE PAPETERIE	100,2	99,7	102,0	103,4	103,4	103,1	103,1	103,5	0,4
-LIVRES	100,3	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0
-JOURNAUX ET PUBLICATIONS PERIODIQUES	100,0	100,0	115,4	116,8	116,8	116,8	116,8	116,8	0,0
-PAPETERIE ET MATÉRIEL DE DESSIN	100,2	98,6	98,9	99,5	99,5	98,8	98,8	99,7	0,9
-FORFAITS TOURISTIQUES	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1	0,0
-FORFAITS TOURISTIQUES	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1	109,1	0,0
ENSEIGNEMENT	102,9	104,0	109,7	116,3	116,6	117,1	117,4	118,7	1,1
-ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET PRIMAIRE	103,8	105,4	112,3	119,6	119,9	120,6	120,6	121,0	0,3
-ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET PRIMAIRE	103,8	105,4	112,3	119,6	119,9	120,6	120,6	121,0	0,3
-ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	103,8	103,8	106,0	110,4	110,4	110,4	110,4	111,0	0,5
-ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	103,8	103,8	106,0	110,4	110,4	110,4	110,4	111,0	0,5
-ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPÉRIEUR	100,0	100,7	103,1	105,0	105,6	106,9	110,6	118,6	7,2
-ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPÉRIEUR	100,0	100,7	103,1	105,0	105,6	106,9	110,6	118,6	7,2
-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	100,0	100,0	107,5	122,6	122,6	122,6	122,6	128,4	4,7
-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	100,0	100,0	107,5	122,6	122,6	122,6	122,6	128,4	4,7
-ENSEIGNEMENT NON DÉFINI PAR NIVEAU	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
-ENSEIGNEMENT NON DÉFINI PAR NIVEAU	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
RESTAURANTS ET HÔTELS	100,0	102,0	101,8	103,1	103,1	104,5	112,0	112,9	0,8
-SERVICES DE RESTAURATION	100,0	102,0	101,8	103,1	103,1	104,5	112,1	112,9	0,7
-RESTAURANTS, CAFÉS ET ÉTABLISSEMENTS SIMILAIRES	100,0	101,7	101,5	102,8	102,8	104,2	111,5	112,4	0,8
-CANTINES	100,0	109,4	110,3	110,3	110,3	112,4	126,7	126,7	0,0
-SERVICES D'HÉBERGEMENT	98,9	106,7	107,4	107,1	106,8	106,8	106,8	106,8	0,0
-SERVICES D'HÉBERGEMENT	98,9	106,7	107,4	107,1	106,8	106,8	106,8	106,8	0,0

Tableau 3 : Evolution de l'IPC de la ville de Rabat par division, groupe et classe de produits (Période 2007-2014) (suite)

Divisions, groupes et classes	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var (en%) 13/14
BIENS ET SERVICES DIVERS	99,9	103,5	104,6	105,5	105,8	105,9	106,4	109,6	3.0
-SOINS CORPORELS	99,7	104,4	105,7	106,8	107,0	107,1	108,0	112,9	4.5
-SALONS DE COIFFURE ET INSTITUTS DE SOINS ET DE BEAUTÉ	99,9	107,4	109,7	111,2	111,6	111,7	112,9	121,2	7.3
-APPAREILS ELECTRIQUES POUR SOINS CORPORELS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0.0
-AUTRES APPAREILS, ARTICLES ET PRODUITS POUR SOINS CORPORELS	99,5	99,8	99,7	100,0	100,1	100,2	100,7	100,5	-0.2
-EFFETS PERSONNELS N.C.A.	101,5	117,3	122,4	128,4	131,8	131,8	132,0	132,0	0.0
-ARTICLES DE BIJOUTERIE ET HORLOGERIE	102,1	123,7	130,6	138,8	143,5	143,5	143,5	143,6	0.1
AUTRES EFFETS PERSONNELS	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	100,7	100,5	-0.2
-ASSURANCE	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0.0
-ASSURANCE TRANSPORTS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0.0
-AUTRES SERVICES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0.0
-AUTRES SERVICES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0.0
GENERAL	102,3	106,0	106,5	107,4	107,7	108,4	110,5	111,5	0.9

Tableau 4 : Indice annuel par villes période 2006-2014

Code	Villes	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1	AGADIR	100,0	101,8	105,1	106,8	107,9	108,6	110,1	112,1	112,1
2	CASA	100,0	102,5	106,8	108,0	109,3	110,7	112,9	114,9	115,5
3	FES	100,0	102,7	106,7	107,7	108,4	109,1	110,5	113,2	114,4
4	KENTRA	100,0	101,8	105,7	106,9	107,1	109,0	110,3	112,3	112,9
5	MARRAKECH	100,0	102,4	106,3	106,9	107,9	109,0	111,0	112,9	113,8
6	OUJDA	100,0	102,8	106,1	108,2	109,5	109,6	109,6	112,6	112,5
7	RABAT	100,0	102,3	106	106,5	107,4	107,7	108,4	110,5	111,5
8	TETOUAN	100,0	102,7	105,2	106,6	107,5	110,8	112,0	112,0	112,4
9	MEKNES	100,0	103,0	107,9	108,3	109,4	111,2	112,5	114,9	115,1
10	TANGER	100,0	103,1	107,6	109,0	109,7	110,4	111,7	114,7	115,1
11	LAAYOUN	100,0	102,2	105,0	106,9	108,6	109,1	111,5	112,6	112,8
12	DAKHLA	100,0	102,9	104,4	105,3	106,5	108,1	110,4	111,8	112,6
13	GULMIM	100,0	102,8	105,0	106,7	109,4	109,2	110,4	112,5	112,3
14	SETTAT	100,0	102,9	106,5	107,7	109,1	109,7	111,4	112,7	112,5
15	SAFI	100,0	101,9	104,8	104,3	104,6	105,0	105,9	108,2	108,9
16	BENI MELLAL	100,0	102,9	106,7	106,9	108,1	108,9	111,1	111,7	111,9
17	EL HOUCEIMA	100,0	102,6	106,4	107,7	109,2	110,9	112,2	114,0	113,8
99	Ensemble	100,0	102,5	106,3	107,4	108,4	109,4	110,8	112,9	113,4

المملكة المغربية



المنذوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

المديرية الجهوية بالرباط

☎، 07 زنقة إدريس الأكبر - حسان- الرباط، 📠 ص ب 8823
☎ (+212) 5 37 73 42 84 / (+212) 5 37 73 42 97
📠 (+212) 5 37 73 42 49

